

Image not found or type unknown



Vente logement location accession

Par **Pampelune**, le **07/02/2021** à **18:03**

bonjour, nous avons acheté une maison en 2017 par le biais de la location accession. Aujourd'hui, mon conjoint a trouvé un emploi à plus de 100 kms de notre domicile en tant qu'associé dans l'agriculture. Étant dans l'obligation de votre notre logement, serons nous redevable de la TVA restant due ? Merci pour votre réponse